



Le cinéma à Milan et les lacs italiens
En compagnie de Fabien Morizot
Du vendredi 26 avril au jeudi 2 mai 2024

- La visite du Museo Interattivo del Cinema à Milan
- Une journée d'excursion sur les Iles Borromées
- Découverte de deux villas sur le lac de Côme



Votre contact :

Lucie Nicolas : 06.95.25.71.68

20 rue Poissonnière – 75002 PARIS

Lnicolas@hasamelis.fr

IM 075130025

Bergame, lac de Côme, Stresa, voilà bien des lieux qui ne laissent pas le voyageur indifférent! Belles promesses d'émotions riches et variées, le cinéma italien ne pouvait les ignorer. Non loin de la ville qui a vu naître les grands noms de son histoire (Luchino Visconti, Dino Risi ou Marco Ferreri), la région des lacs les a bien des fois inspirés. Alors venez-vous laisser enchanter par ces paysages inoubliables qui ont marqué définitivement le septième art!

Votre itinéraire

Jour 1 : Orléans – Paris → Milan

Jour 2 : Milan

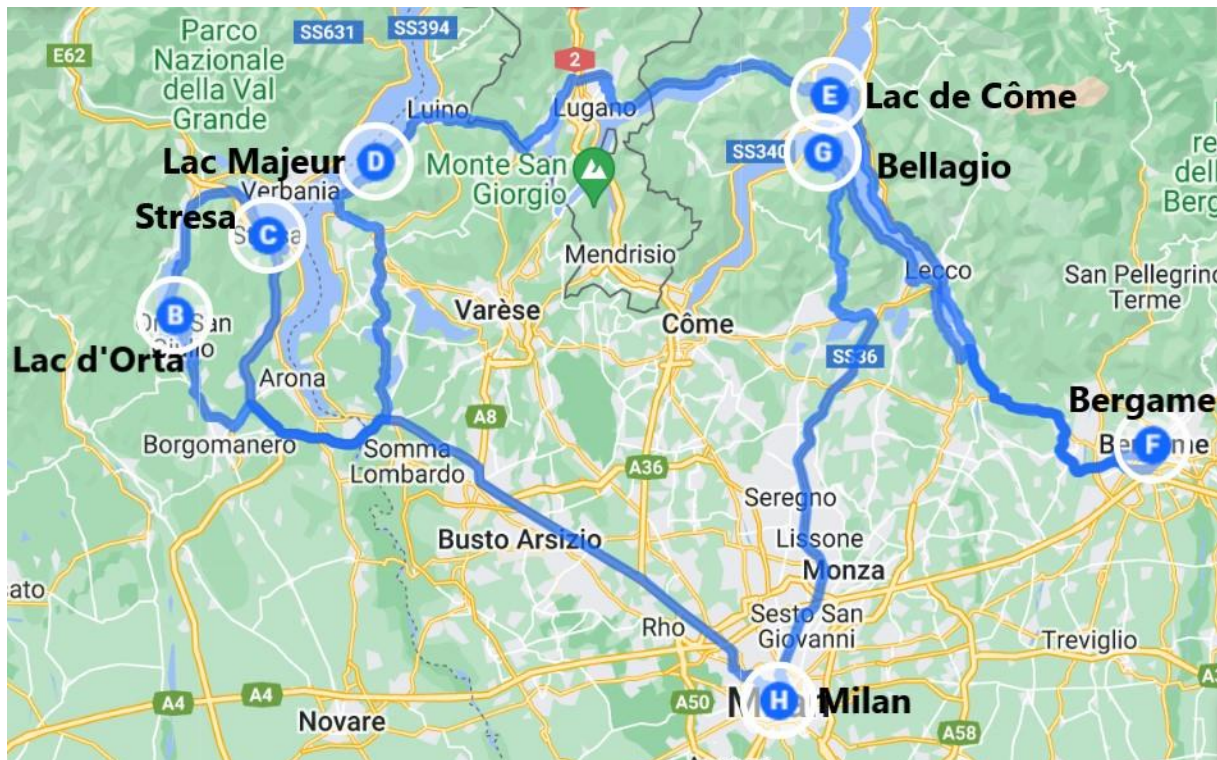
Jour 3 : Milan – Lac d'Orta – Stresa

Jour 4 : Stresa – Lac Majeur – Stresa

Jour 5 : Stresa – Lac de Côme – Région de Côme

Jour 6 : Région de Côme – Bergame – Région de Côme

Jour 7 : Région de Côme – Bellagio – Milan → Paris – Orléans



Vos vols

Vols opérés par la compagnie Air France

Vendredi 26 avril : Paris / Milan – AF 1012 – 11h35 / 13h05

Jeudi 2 mai : Milan / Paris – AF 1313 – 20h35 / 22h05

Horaires sous réserve de modifications de la part de la compagnie aérienne.

Votre programme jour par jour

Jour 1

Vendredi 26 avril 2024 : Orléans – Paris → Milan

Orléans : transfert en autocar pour l'aéroport de Paris Roissy Charles de Gaulle. Accueil à l'aéroport en milieu de matinée et envol pour Milan.

Transfert en autocar dans le centre de Milan.

Découverte du quartier du **Duomo** : la Piazza della Scala, la Galleria Vittorio Emanuele II et la Piazza du Duomo.

Emblème de la ville avec sa parure en marbre blanc, le **Duomo** présente une architecture d'inspiration gothique très ornementée. Sa façade compte 2 245 statues, 135 flèches, 96 gargouilles et environ 1 km de fenêtres ajourées. L'embellissement de la façade ne fut terminé qu'en 1809 à la demande de l'empereur Napoléon Ier. L'intérieur de la cathédrale est plus austère et dénudé de toute ornementation. Les vitraux, dont certains datent du XVe siècle, couvrent une surface importante et la nef arbore la plus grande rosace du monde datant de 1786.



Installation à l'hôtel de Milan.

- ✓ Repas : Dîner
- ✓ Transport : transfert à l'hôtel en autocar privé.
- ✓ Hôtel : [Hôtel UNAHOTELS Galles Milano 4*](#) (N.L.) ou similaire.

Jour 2

Samedi 27 avril 2024 : Milan

Départ en transports en commun pour la **pinacothèque de Brera**, le musée le plus important de Milan pour ce qui est de la peinture. Ses collections font parties des plus riches au monde, les fonds provenant essentiellement d'œuvres d'art saisies sur ordre de Napoléon entre 1779 et 1815, dans les



églises et dans les collections privées d'Italie du nord. Le palais, construit par les jésuites à partir de 1627, montre les plus riches œuvres d'artistes italiens du XVe siècle au XXe siècle.

Continuation pour le **château des Sforza**, où l'on évoque l'histoire de la ville. Cet édifice imposant en brique témoigne toute la puissance de deux familles : les Visconti et les Sforza, très influentes en Italie du nord. Sa construction débuta au XIVe siècle sous le duc Gian Galeazzo Visconti, en tant que forteresse militaire. Sous les Sforza, le château devient alors résidence ducale et Bramante et Léonard de Vinci y travaillèrent sur certains décors. Entrée dans l'enceinte par la tour Filarete devant laquelle s'étend l'ancienne place d'Armes.

L'après-midi s'achèvera par la visite du **MIC, Museo Interattivo del Cinema** qui vous permettra de voyager à travers les origines du cinéma et de son histoire.

Retour à l'hôtel en transports en commun.

- ✓ Repas : Petit-Déjeuner, déjeuner.
- ✓ Journée de visites pédestres.
- ✓ Transport : déplacements en transports en commun.
- ✓ Hôtel : [Hôtel UNAHOTELS Galles Milano 4*](#) (N.L.) ou similaire.

Jour 3

4

Dimanche 28 avril 2024 : Milan – lac d'Orta – Stresa

Départ vers le **lac d'Orta**, l'un des plus petits lacs italiens. Non loin du majestueux lac majeur, le lac d'Orta, plus confidentiel, offre un cadre intimiste et médiéval.

Arrêt à Legro pour découvrir le **Museo del Cinema all'Aria Aperta**. Depuis 1998, ce petit village est décoré d'une série de fresques sur le thème du cinéma, créées par des artistes italiens et européens.



Visite d'**Orta San Giulio** située au pied du Sacro Monte dédié à saint François d'Assise. Vous déambulerez de piazza en piazza puis cheminerez sur le Sacro Monte où se succèdent les chapelles abritant des scènes toutes plus réalistes les unes que les autres. Les atmosphères intimes et naturelles, parfaits témoignages de l'art lombard du début du XVIIe siècle, sont associées à la théâtralité baroque vivante de la fin du siècle. Excursion en bateau vers l'**isola San Giulio** pour y découvrir la basilique San Giulio construite entre le Xe et le XIIe siècle, bel exemple de l'art roman en Italie.

Route pour **Stresa**, charmant village où ruelles anciennes, villas et petites places offrent un cadre idyllique et installation à l'hôtel.

- ✓ Repas : Petit-Déjeuner, déjeuner, dîner.
- ✓ Transports : autocar (2h30 de route environ), bateau pour Isola Giulio (10 mn par trajet environ).
- ✓ Hôtel : [Hôtel Regina Palace 4*](#) (N.L.) ou similaire.

Lundi 29 avril 2024 : Stresa – Lac Majeur – Stresa



Départ en bateau pour les Iles Borromées.

Vous vous arrêterez tout d'abord sur l'**Isola Bella**, célèbre pour son Palais baroque des Borromées décoré de stucs, fresques, tableaux ou encore de lustres en cristal. Ses jardins étagés descendant vers le lac sont parsemés de plantes rares et offrent une atmosphère paisible et lacunaire.

Vous poursuivrez ensuite vers l'**Isola Madre** pour la visite de son jardin botanique où paons et perroquets vivent en liberté au milieu des plantes rares. Cette île, la plus grande des trois îles Borromées, est celle que Flaubert préférait.

Retour en bateau pour Stresa.

- ✓ Repas : Petit-Déjeuner, déjeuner.
- ✓ Transport : excursion en bateau au départ de Stresa (1h10 de navigation environ).
- ✓ Hôtel : [Hôtel Regina Palace 4*](#) (N.L.) ou similaire.

Mardi 30 avril 2024 : Stresa – Lac de Côme – région de Côme

5

Cette nouvelle journée sera consacrée à la visite du lac de Côme qui commencera par la **villa Carlotta** à Tremezzo. Cette demeure du XVIII^e siècle abrite une riche collection de peintures et de sculptures notamment dans la salle des marbres. Les jardins sont tout aussi remarquables : terrasses en étages sur les bords du lac, allées de graviers sous des tonnelles etc. ; ils sont conservés dans leur état premier. Les jardins sont agrémentés de chênes verts, de haies de buis taillés et de forêts d'azalées et de rhododendrons.

Continuation par la découverte de la **villa del Balbianello**, romantique demeure du XVIII^e siècle qui servit de cadre au tournage de plusieurs films jusqu'à tout récemment. Située sur une péninsule, elle inspira les écrivains et voyageurs qui y résidèrent.

Installation à l'hôtel proche de Côme.

- ✓ Repas : Petit-Déjeuner, déjeuner, dîner.
- ✓ Transport : autocar (3h de route environ).
- ✓ Hôtel : [Hôtel Cruise 4*](#) (N.L.) ou similaire.



Mercredi 1^{er} mai 2024 : Région de Côme – Bergame – Région de Côme

Connue pour son activité industrielle, **Bergame** est aussi réputée pour ses objets en bois et fer forgé. La cité est composée d'une ville haute, accessible en funiculaire, et d'une ville basse.

Visite de l'**Academia Carrara**, important musée de peinture de Lombardie et d'Italie. Il est installé dans un palais néo-classique construit au début du XIXe siècle. En 1793 le comte Carrara décide de donner ses collections à la ville de Bergame. Les Écoles italiennes notamment bergamasque et vénitienne y sont largement représentées.

Montée en funiculaire dans la ville haute pour le déjeuner.



L'après-midi sera consacré à la découverte de la ville haute : visite de la **chapelle Colleoni** – chapelle funéraire construite par Bartolomeo Colleoni – un des chefs-d'œuvre de l'art en Lombardie – puis passage par la Piazza Vecchia, une des plus belles places du monde selon Le Corbusier.

Continuation vers l'**église Santa Maria Maggiore** imposante par sa façade de marbres polychromes d'un style roman typiquement lombard. L'intérieur de styles Renaissance et Baroque a été remanié à plusieurs reprises

et richement décoré aux XVIe et XVIIe siècles.

Descente en funiculaire dans la ville basse puis transfert à l'hôtel en autocar.

- ✓ Repas : Petit-Déjeuner, déjeuner, dîner.
- ✓ Transport : autocar (2h30 de route environ) et funiculaire à Bergame.
- ✓ Hôtel : [Hôtel Cruise 4*](#) (N.L.) ou similaire.

Jeudi 2 mai 2024 : Région de Côme – Bellagio – Milan → Paris – Orléans

Vous longerez le lac de Côme et passerez par **Torno**, petite cité installée sur son promontoire d'où l'on peut admirer le portail et les rosaces gothiques de l'église San Giovanni.

Vous poursuivrez votre route vers **Bellagio** et la **villa Serbelloni**. Son parc à flancs de colline couvre quasiment tout le promontoire de Bellagio et s'étend sur environ 21 hectares. Le parc évolua au fil de ses propriétaires qui y rajoutèrent des espèces rares, exotiques dont certaines sont aujourd'hui séculaires. Il s'agit de l'un des plus beaux parcs d'Italie.

Enfin, vous visiterez la **villa et les jardins Melzi** situés à la sortie de Bellagio. Cette villa néoclassique fut construite en 1810 pour Francesco Melzi d'Éril, duc de Lodi et futur vice-président de la République italienne, proche de Napoléon Ier. L'architecte de la villa, l'un des principaux représentants du néoclassicisme, a dessiné des lignes et volumes essentiels afin de laisser une place

prépondérante au paysage environnant. Les artistes régionaux renommés ont contribué à la décoration et à l'aménagement intérieur de la villa. Les jardins tracés à l'anglaise sont agrémentés de sculptures dispersées parmi les azalées et rhododendrons.

Transfert à l'aéroport de Milan Linate. Envol pour Paris en fin de soirée puis transfert en autocar pour Orléans.



- ✓ Repas : Petit-Déjeuner, déjeuner.
- ✓ Transport : autocar (3h30 de route environ en Italie).

Prix par personne :

2.250 € pour un groupe de à partir de 21 personnes.

2.490 € pour un groupe de 16 à 20 personnes.

Supplément chambre individuelle : **390 €** (en nombre limité).

Ces prix ont été calculés sur la base des conditions économiques connues au 18 octobre et sont révisables jusqu'à 1 mois du départ en cas de modification des tarifs par les prestataires (hausse des taxes d'aéroport, du carburant, augmentation des taxes des hôteliers, etc).

Ce prix comprend :

- Les transferts d'Orléans à l'aéroport de Paris aller-retour en autocar de grand tourisme
- Le vol Paris / Milan aller – retour en classe économique et sur vols réguliers de la compagnie Air France.
- Les taxes d'aéroports et autres taxes aériennes (61 € au 31 juillet 2023).
- L'hébergement en chambre double en hôtels 4* normes locales :
 - [Hôtel UNAHOTELS Galles Milano 4*](#) (4* NL) à Milan (ou similaire)
 - [Hôtel Regina Palace 4*](#) à Stresa (ou similaire)
 - [Hôtel Cruise 4*](#) dans la région de Côme (ou similaire)
- La pension complète du dîner du 26 avril au déjeuner du 2 mai incluant l'eau et le café aux déjeuners (à l'exception des dîners des 27 avril et 29 avril).
- L'autocar de grand tourisme climatisé durant toute la durée du circuit sauf pour la journée du 27 avril.
- Le billet de transports commun pour la journée du 27 avril.
- L'accompagnement culturel de Fabien Morizot pendant tout le voyage.
- Les guides locaux francophones lorsque nécessaire.
- Les visites et excursions mentionnées au programme.
- Le bateau pour la journée sur le lac d'Orta et la journée sur le lac Majeur.
- La montée et la descente en funiculaire à Bergame.
- Les entrées dans les sites, musées et monuments au programme.
- Les écouteurs pendant toute la durée du voyage.
- L'assurance de voyage assistance/rapatriement.
- Les taxes de séjour.
- Un carnet de voyage

Ce prix ne comprend pas :

- L'assurance de voyage annulation / bagages / interruption de séjour : 90 € par personne. Celle-ci vous permet d'être remboursé des sommes que nous retenons en cas d'annulation de votre voyage selon le barème précisé en page suivante. (Contrat envoyé par mail sur demande).
- Les dîners des 27 et 29 avril 2024.
- Les boissons autres que mentionnées dans « Ce prix comprend ».
- Les pourboires d'usage.
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans « Ce prix comprend ».

Inscription et paiement :

Toute inscription doit être confirmée par l'envoi de votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 900 €. Le solde doit nous parvenir un mois avant le départ.

Le paiement peut se faire par chèque à l'ordre d'Hasamélis Voyages, par carte bancaire ou par virement (RIB sur demande).

Documents :

Carte d'identité ou passeport valide pour les personnes de nationalité française. Les cartes nationales d'identité délivrées à des majeurs entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera.

De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à celle d'une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Pour plus d'informations : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/italie/#entree>



Actuellement, les délais d'obtention des pièces d'identité sont très longs et les rendez-vous rares. Vérifiez dès à présent si votre passeport remplit les conditions nécessaires à l'entrée dans votre pays de destination et faites les démarches au plus vite si nécessaire.

Un site vient d'être mis en place pour vous permettre de trouver un rendez-vous près de chez vous dans les meilleurs délais : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

Personnes à mobilité réduite

Ce programme est non-adapté aux personnes à mobilité réduite.

Cession de contrat :

Si vous ne pouvez pas partir, vous pouvez vous faire remplacer par une personne de votre choix, à condition qu'elle remplisse les mêmes conditions que vous (type de chambre notamment). Vous devez nous en informer, par écrit, au plus tard 7 jours avant le départ. Cette cession entraîne des frais de dossier de 90 € par personne auxquels s'ajoutent d'éventuels frais demandés par la compagnie aérienne pour le changement de nom ou la réémission du billet le cas échéant, ainsi que les frais de visa s'il y a lieu. La cession du contrat est soumise à l'obtention des documents de voyage dans les délais (visa notamment).

Annulation :

Toute annulation doit être notifiée à l'agence dans les plus brefs délais par écrit (courrier ou e-mail). En cas d'annulation et qu'elle qu'en soit la date, des frais de dossier de 90 € par personne sont retenus par l'agence. Ces frais ne sont pas remboursés par l'assurance.

En fonction de la date de votre annulation, le barème de frais ci-dessous est appliqué :

- Au-delà de 45 jours avant le départ : 90 € (frais de dossier).
- Entre 45 et 31 jours avant le départ : 25 % du prix du voyage.
- Entre 30 et 16 jours avant le départ : 50 % du prix du voyage.
- Entre 15 et 6 jours avant le départ : 75 % du prix du voyage.
- Moins de 6 jours avant le départ : 100 % du prix du voyage.

Ces frais (à l'exception des frais de dossier de 90 €, des éventuels frais de visa et du coût de l'assurance) sont remboursés par l'assurance, si vous y avez souscrit, selon ses propres conditions (franchise, motif d'annulation, etc.).

Modification éventuelle de programme

Pour des raisons de sécurité ou tout autre cas de force majeure, événements extérieurs politiques, climatiques, manifestations culturelles, retards d'avion, grèves, etc., nous pouvons être amenés à modifier nos programmes sans que notre responsabilité ne soit engagée. Si des prestations venaient à être supprimées, elles seraient soit remplacées soit remboursées.

Accompagnement culturel

Lorsque le nom d'un conférencier ou guide culturel est mentionné dans le programme, celui-ci n'a pas de valeur contractuelle. Si celui-ci venait à être indisponible, une solution de remplacement serait trouvée et cela ne donnerait lieu à aucun motif d'annulation ou de dédommagement.

Chambres individuelles

Les chambres pour personnes seules sont parfois moins confortables, plus petites et moins bien situées que les chambres doubles, ce malgré le supplément demandé. Elles sont, de plus, en nombre limité.

Protection de vos données personnelles :

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique destiné à notre service client, responsable du traitement, et sont conservées le temps nécessaire à notre relation client. Ces informations sont traitées principalement pour communiquer avec vous par voie postale (envoi de brochures notamment) ou numérique (newsletter), créer et gérer votre compte, assurer le suivi de vos demandes, personnaliser vos services et réaliser des statistiques. Lorsque vous êtes abonnés à nos brochures et newsletters, vous avez la possibilité de modifier vos abonnements à tout moment pour ne plus recevoir nos communications postales et/ou numériques, en contactant le service clients. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée le 20 juin 2019, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Pour nous contacter : Hasamélis Voyages – contact@hasamelis.fr.

10

Garant et assureur :

Garant : APST – 15 rue Carnot – 75017 PARIS – info@apst.travel

Responsabilité Civile Professionnelle : HISCOX – 19 rue Louis le Grand – 75002 PARIS sous le n° HA RCPAPST/184/581.

La combinaison de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise Hasamélis Voyages sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise Hasamélis Voyages dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 : <https://www.hasamelis.fr/conditions-generales-vente/>

En cas de litige, après avoir saisi le service après-vente et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du tourisme et du voyage dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel

www.hasamelis.fr

CONDITIONS DE VENTE

Personnes à mobilité réduite

Ce programme est non-adapté aux personnes à mobilité réduite.

Cession de contrat :

Si vous ne pouvez pas partir, vous pouvez vous faire remplacer par une personne de votre choix, à condition qu'elle remplisse les mêmes conditions que vous (type de chambre notamment). Vous devez nous en informer, par écrit, au plus tard 7 jours avant le départ. Cette cession entraîne des frais de dossier de 90 € par personne auxquels s'ajoutent d'éventuels frais demandés par la compagnie aérienne pour le changement de nom ou la réémission du billet le cas échéant, ainsi que les frais de visa s'il y a lieu. La cession du contrat est soumise à l'obtention des documents de voyage dans les délais (visa notamment).

Annulation :

Toute annulation doit être notifiée à l'agence dans les plus brefs délais par écrit (courrier ou e-mail).

En cas d'annulation et qu'elle qu'en soit la date, des frais de dossier de 90 € par personne sont retenus par l'agence. Ces frais ne sont pas remboursés par l'assurance.

En fonction de la date de votre annulation, le barème de frais ci-dessous est appliqué :

- Au-delà de 45 jours avant le départ : 90 € (frais de dossier).
- Entre 45 et 31 jours avant le départ : 25 % du prix du voyage.
- Entre 30 et 16 jours avant le départ : 50 % du prix du voyage.
- Entre 15 et 6 jours avant le départ : 75 % du prix du voyage.
- Moins de 6 jours avant le départ : 100 % du prix du voyage.

Ces frais (à l'exception des frais de dossier de 90 €, des éventuels frais de visa et du coût de l'assurance) sont remboursés par l'assurance, si vous y avez souscrit, selon ses propres conditions (franchise, motif d'annulation, etc.).

Modification éventuelle de programme

Pour des raisons de sécurité ou tout autre cas de force majeure, événements extérieurs politiques, climatiques, manifestations culturelles, retards d'avion, grèves, etc., nous pouvons être amenés à modifier nos programmes sans que notre responsabilité ne soit engagée. Si des prestations venaient à être supprimées, elles seraient soit remplacées soit remboursées.

Accompagnement culturel

Lorsque le nom d'un conférencier ou guide culturel est mentionné dans le programme, celui-ci n'a pas de valeur contractuelle. Si celui-ci venait à être indisponible, une solution

de remplacement serait trouvée et cela ne donnerait lieu à aucun motif d'annulation ou de dédommagement.

Chambres individuelles

Les chambres pour personnes seules sont parfois moins confortables, plus petites et moins bien situées que les chambres doubles, ce malgré le supplément demandé. Elles sont, de plus, en nombre limité.

Protection de vos données personnelles :

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique destiné à notre service client, responsable du traitement, et sont conservées le temps nécessaire à notre relation client. Ces informations sont traitées principalement pour communiquer avec vous par voie postale (envoi de brochures notamment) ou numérique (newsletter), créer et gérer votre compte, assurer le suivi de vos demandes, personnaliser vos services et réaliser des statistiques. Lorsque vous êtes abonnés à nos brochures et newsletters, vous avez la possibilité de modifier vos abonnements à tout moment pour ne plus recevoir nos communications postales et/ou numériques, en contactant le service clients. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée le 20 juin 2019, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Pour nous contacter, ¹¹
Hasamélis Voyages – contact@hasamelis.fr.

Garant et assureur :

Garant : APST – 15 rue Carnot – 75017 PARIS – info@apst.travel
Responsabilité Civile Professionnelle : HISCOX – 19 rue Louis le Grand – 75002 PARIS sous le n° HA RCPAPST/184/581.

La combinaison de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise Hasamélis Voyages sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise Hasamélis Voyages dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 : <https://www.hasamelis.fr/conditions-generales-vente/>

En cas de litige, après avoir saisi le service après-vente et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du tourisme et du voyage dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel